

ATOUS NORMANDIE

ÊTRE PARTENAIRE « PRATIQUE SPORTIVE/ ARTISTIQUE »



UTILISATION

L'AVANTAGE « PRATIQUE SPORTIVE/ARTISTIQUE » PARTICIPE AU RÈGLEMENT :

- ▶ d'une licence sportive dans un club ou une association sportive adhérent à une ligue ou un comité sportif agréé par l'État
- ▶ des séances de pratiques artistiques

PUBLICS ÉLIGIBLES

- ▶ TOUS LES JEUNES DE 15 À 25 ANS SCOLARISÉS ET/OU RÉSIDANT EN NORMANDIE
- ▶ Condition pour en bénéficier : **ADHÉRER AU VOLET « LOISIRS »** Atouts Normandie (10 €).

MONTANT DES AIDES

30€

VOIR L'INTÉGRALITÉ DES AVANTAGES DU VOLET « LOISIRS » :

<https://files.memberz.fr/djn/depliant-atouts-normandie-loisirs.pdf>

DATE LIMITE D'UTILISATION

30 juin de l'année scolaire en cours.

Retrouvez l'intégralité du règlement ici <https://atouts.normandie.fr/articles/A24925A6-66B8-4B73-81C5-E02FEB76F668>

GESTION DE VOTRE COMPTE PARTENAIRE

LES CODES D'ACCÈS (identifiant + mot de passe) **NE SONT NI MODIFIABLES NI RENOUELABLES.**

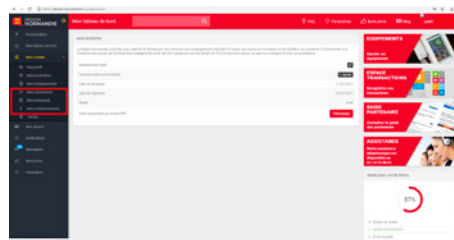
En cas de perte de ces codes, contacter l'assistance partenaire :

- ▶ **Par mail** partenaires.atouts@normandie.fr
- ▶ **Par téléphone** au 02 14 74 98 01 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



SUR VOTRE COMPTE PARTENAIRE, VOUS POUVEZ :

- ▶ accéder à votre espace de transaction en ligne (Smart POS)
- ▶ suivre vos remboursements
- ▶ retrouver votre formulaire d'adhésion
- ▶ consulter la Foire aux Questions
- ▶ publier des informations sur le réseau social



TRANSACTIONS

Les bénéficiaires utilisent leurs avantages grâce à un **QR CODE PERSONNEL ET UNIQUE**.

Les partenaires enregistrent des transactions grâce à ce QR Code avec soit :

- ▶ **LE LOGICIEL EN LIGNE** Atouts Normandie (Smart'POS)

consulter le tutoriel <http://files.memberz.fr/djn/an18-19-enregistrer-transaction-enligne.pdf>



- ▶ **UN MATÉRIEL FOURNI PAR LA RÉGION NORMANDIE** (Smart'TPE/tablette)

regarder la vidéo <https://youtu.be/wW5mxriDdAY>

Dans le cas de la fourniture d'un matériel, celui-ci sera mis à disposition du partenaire à titre gratuit. L'installation, la récupération et la maintenance sur site du matériel, sont financés par la Région dans le cadre d'un marché public de prestation de service confié à un prestataire extérieur.

Après acceptation du partenariat avec la Région, ce prestataire prendra le cas échéant contact avec le partenaire pour assurer l'installation, la formation, le bon fonctionnement du matériel mis à disposition, sa maintenance, et sa récupération.

Le matériel est mis à disposition en bon état de fonctionnement et de présentation ; état dans lequel le partenaire s'engage à le restituer à l'issue du partenariat.

- ▶ **LEUR PROPRE MATÉRIEL** (smartphone ou tablette). Dans ce cas, prendre contact avec le prestataire : partenaires.atouts@normandie.fr



REMBOURSEMENTS

La Région s'engage à rembourser au partenaire les sommes dues suite aux transactions effectuées avec les applications Atouts Normandie.

Après vérification, les sommes sont remboursées au partenaire par virement bancaire.

La Région remboursera les avantages présentés par un partenaire dans un domaine d'activité pour lequel il a été autorisé.

En cas de double agrément, attention à bien sélectionner l'avantage correspondant à l'achat (ex : il est interdit d'acheter des livres avec l'avantage « concert/spectacle »).

Les partenaires veilleront à renseigner leur IBAN et leur numéro de SIREN ou SIRET sur leur compte Atouts Normandie et à les mettre à jour lors d'éventuels changements.

Les partenaires peuvent suivre leurs remboursements depuis leur compte Atouts Normandie à la rubrique « mon compte » puis « mes remboursements ».

Les avantages Atouts Normandie ont une date de fin de validité fixée au 30 juin de l'année scolaire en cours. Toute transaction effectuée après cette date ne pourra donner lieu à un remboursement.

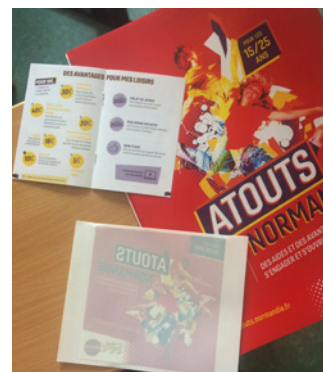
COMMUNICATION

Plusieurs outils sont à disposition pour se signaler en tant que partenaire Atouts Normandie :

► LES OUTILS PAPIER

- vitrophane autocollante à apposer en vitrine
- affiches
- brochures

Pour commander ces outils, envoyer un mail à atouts@normandie.fr



► LES OUTILS NUMÉRIQUES

- Un profil à personnaliser pour se référencer en ligne et être repéré sur la carte interactive par les bénéficiaires
- Un réseau social (rubrique « fil d'actu ») pour diffuser de l'information sur son activité (horaires d'ouverture, événements, etc.)

Voir aussi le tutoriel <http://files.memberz.fr/djn/jutiliselereseausocial.pdf>

CONTACT

► POUR LES PARTENAIRES

- **Par mail** à partenaires.atouts@normandie.fr
- **Par téléphone** au 02 14 74 98 01 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **Ressources documentaires en ligne**

► POUR LES BÉNÉFICIAIRES

- **En ligne** avec la foire aux questions : <https://atouts.normandie.fr/support/>
- **Par mail** à atouts@normandie.fr
- **Par téléphone** au 02 31 06 95 99

